

**Conférence [Sen@er](#)**  
**4ème édition de la conférence « Silver Economy »**  
**« Le vieillissement, moteur du développement régional »**

Frédéric Serrière, spécialiste des questions économiques du vieillissement démographique ouvre cette conférence en rappelant l'enjeu majeur qu'est le vieillissement. Il présente ensuite le [Sen@er, qui](#) est un réseau de régions européennes qui a été créé pour répondre au défi du vieillissement démographique, afin de le considérer comme une opportunité de croissance et de renouveau des relations intergénérationnelles.

Il poursuit en présentant l'espace de rencontre Networking, où se dérouleront trois présentations:

- « Sensilia »(un ordinateur simple pour les personnes âgées).
- Une étude du centre de droit et d'économie du sport sur le sport des séniors
- L'Espace entreprise network, réseau européen le plus important d'appui aux entreprises pour accompagner les PME dans les démarches permettant l'accès à l'innovation

La conférence débute ensuite par la partie consacrée aux « territoires face au vieillissement », où M. Jean-Paul Denanot, Président du Conseil Régional du Limousin, rappelle que si le vieillissement est une problématique globale, certains territoires y sont plus confrontés que d'autres, ce qui est notamment le cas du Limousin, qui essaie d'en limiter les effets par une politique d'accueil et de transfert des savoirs-faire des entreprises artisanales et de développer son approche du vieillissement sur trois axes:

-Développer l'accompagnement des parcours résidentiels (par l'économie résidentielle et l'industrie domotique)

-Créer des services communs

-Favoriser les relations intergénérationnelles

Le but étant de maintenir les personnes âgées à leur domicile et sur le territoire afin d'éviter le mal-vieillir et que, comme le souligne Mme. Françoise Castex, députée européenne chargée de la question du vieillissement démographique au Parlement Européen entre 2008 et 2010 et qui est intervenu après M.Denanot, le fait de de vivre plus longtemps et en bonne santé soit véritablement vécu comme un progrès.

La conférence se poursuit ensuite par la partie consacrée aux « territoires et faits démographiques » et la première intervention est celle d' Henry Colombani de la Fondation de France qui souligne l'importance du diagnostic territorial, pour inventer un territoire cohérent(la vieillesse ayant certes une dimension personnelle mais elle a aussi une dimension sociale) et d'impliquer les personnes âgées et de respecter leur choix.

Le second intervenant dans cette partie est Jean-François Nys, économiste de l'université de Limoges, qui part du rapport de Michel Godet et Marc Mouly sur le vieillissement et les territoires à l'horizon 2030, prévoyant trois scénarios, un rose(optimiste), un gris(continuité de la situation présente) et un noir(pessimiste), aujourd'hui c'est le gris qui se confirme. Pour Jean-François Nys, les priorités sont de réfléchir à la multimodalité des transports à l'échelle d'un bassin de vie, à des systèmes de cohabitation intergénérationnelle, à favoriser l'installation de professionnels de santé en milieu rural et à se doter de d'instituts régionaux du vieillissement, tout cela pour que les personnes âgées soient vraiment autonomes et pour lutter contre leur isolement.

L'intervenant suivante est Maria-José Castro-Nieto, ministre de l'égalité et du bien-être social d'Andalousie, qui insiste sur la notion de politique de vieillissement actif, mise en oeuvre en Andalousie pour faire face à l'émergence d'une nouvelle catégorie de personnes âgées(favorisées d'un point de vu économique, social et culturel, en meilleure santé et donc plus active).Deux mesures emblématiques de cette politique sont la création de 168 centres de vieillissement actif qui regroupent plus de 600 000 personnes âgées ainsi que d'une carte, outil simple qui permet d'accéder à des prestations et services(la télé-assistance par exemple).

La conférence se poursuit en passant à l'étude du concept de « Silver Economy » proprement dit. Joseph Hilbert, directeur de l'institut de travail de Rhénanie du Nord/Westphalie, définit la Silver Economy comme une approche économique du vieillissement qui considère que les besoins spécifiques des personnes âgées peuvent offrir de véritables opportunités de croissance, notamment en termes d'emplois, et dont le but est de garantir une meilleure qualité de vie aux personnes âgées. Bruno Rivals, directeur général du Silverlife Institute (organisme d'étude sur le vieillissement en France), précise que la « silver economy » n'est pas une simple adaptation de ce qui existe déjà pour les personnes âgées, il n'y a « silver economy » que quand les entreprises ou services publics essaient de répondre aux besoins réels des personnes âgées, qu'ils soient exprimés ou non (comme les maisons médicalisées ou la télé-assistance) et elle concerne le secteur privé comme public. Alain Labatut, coordinateur du projet « People », présente ensuite brièvement ce projet, qui est un programme interrégional européen, qui réfléchit à la problématique du vieillissement en englobant les conséquences du changement démographique et qui travaille sur plusieurs thématiques, dont la « silver economy ».

A ensuite lieu la démonstration d'un simulateur d'âge, qui contrefait la perte de l'ouïe, de la vue et de la mobilité à 75 ans, dont le but est de montrer aux industriels et créateurs les éléments auquel prêter attention lors de l'élaboration de produits pour le troisième âge.

La partie suivante est consacrée aux « territoires en prise avec le vieillissement ». Marie-France Galbrun, conseillère générale de la Creuse, rappelle que le Limousin est très concerné par le vieillissement et qu'il préfigure la France de 2030 et est donc à ce titre un territoire expérimental. L'abaissement de la fécondité, l'augmentation de l'espérance de vie et l'impact du système migratoire, qui sont les principales causes du vieillissement induisent des contraintes d'aménagement du territoire et de satisfaction des besoins. Les expériences menées en Creuse dégagent des pistes, il faut favoriser la complémentarité des territoires, maintenir et développer les activités du territoire, mettre en place un habitat adapté et développer l'économie de proximité. Elle rappelle aussi que différentes stratégies territoriales du vieillissement sont possibles ; la polyvalence, la spécialisation et la différenciation, cette dernière étant celle choisie par le Limousin, elle tend à privilégier la gestion sociale et culturelle et fait de la société civile le principal acteur. Giovanni Ungaro de la société Legrand, présente ensuite ce que fait Legrand en matière de vieillissement, qui travaille à des solutions de prévention et de sécurisation face aux risques auquel les personnes âgées sont confrontées, risque de chutes par exemple (l'entreprise Legrand étant fortement impliquée dans de nombreuses initiatives structurantes sur le vieillissement). Teresa MUNOZ du ministère de la culture d'Extremadour présente ensuite Fundecyt, organisme public de la communauté autonome espagnole d'Extremadour, chargée de développer économiquement et socialement cette région et s'agissant du vieillissement, il se concentre notamment sur une prise en compte particulière des soins de santé et du 3ème âge et David Carmona Rodriguez, lui aussi du ministère de la culture d'Extremadour, développe trois projets qui reposent sur l'emploi de logiciels libres pour améliorer la communication et apporter assistance et formation aux personnes âgées.

Christof Eichert, du ministère des affaires intergénérationnelles du Länd de Rhénanie Nord Westphalie qui intervient à leur suite explique lui qu'il rejette le concept de stratégie dans le domaine social. L'Etat doit y intervenir comme un arbitre et un catalyseur, il donne deux exemples de projets qui ont été des succès et où l'Etat a joué ce rôle ; la création d'une Webligne pour centraliser mécontentements et abus et une liste de personnes qui répondent à des critères de qualité dans le domaine des services à la personne pour le maintien à domicile, visée par l'Etat.

Delia Balzer, chef de mission du projet LINGA, (un label sur l'accessibilité des personnes âgées) présente un label de qualité pour la grande distribution basé sur 60 critères visant à vérifier la compatibilité de produits et services avec le grand âge.

Vient ensuite la partie « Design et Métatendances pour 2030 », avec l'intervention de Zuzanna Skalska, experte hollandaise, qui pense que l'erreur qui est faite est de raisonner sur 2030 à partir

des besoins des personnes âgées d'aujourd'hui, car les personnes âgées en 2030 seront très différentes de celles d'aujourd'hui (dans l'ensemble, elles maîtriseront par exemple les nouvelles technologies). Pour elle, il ne s'agit plus d'inventer les nouvelles technologies, mais de les mettre en place. Elle trace aussi les grandes orientations pour 2030, la tendance transversale étant la place prépondérante qui sera prise par les communautés et les réseaux, et présente aussi ce qu'elle pense être les tendances de 2030 en matière de féminisation de la société (grandissante), de santé (développement sans précédent de l'industrie du bien-être), d'évolution de l'habitat (de plus en plus dépersonnalisé et communautarisé) et de santé émotionnelle (primauté de la sexualité).

Différents ateliers se sont aussi tenus pendant la conférence:

- L'atelier n°1 s'intitulait « Favoriser l'emploi et le volontariat des seniors en Europe »
- L'atelier n°2 « Bien-être et bien vieillir en Europe » (qui traitait notamment de l'amélioration de l'offre de soins à domicile en direction des personnes âgées, dans laquelle l'université de Limoges souhaiterait s'impliquer, notamment par le biais d'un partenariat avec le pôle domotique de Guéret).
- L'atelier n°3 portait lui sur « Quelles stratégies locales européennes pour développer l'autonomie? » (y ont été évoqués la notion de « care-manager », de télé-assistance, les expertises sur le 5ème risque...)

Enfin la conférence s'est clôturée par la remise du prix européen du concours de bonnes pratiques en matière de vieillissement, prix remis par M. Jean-Paul Denanot, Président du Conseil Régional du Limousin, le Docteur Vera Gerling, chef de projet du Land de Rhénanie du Nord Westphalie et M. Michel Vergnier, député-maire de Guéret.

Le concours comprenait trois catégories:

- Le prix de la première catégorie « Quelle stratégie pour favoriser l'emploi et le volontariat des seniors? » a été remis au projet « Réaliser votre potentiel », de l'université de Strathclyde, l'Institut d'Etude des séniors au Royaume-Uni.
- Le prix de la seconde catégorie « Bien-être et mieux vieillir » a été remporté par la caisse d'assurance-maladie de la Creuse pour son projet « L'Atelier Equilibre »
- Le prix de la troisième catégorie « Quelle stratégie locale pour développer l'autonomie? » a été remis à l'Institut Technologique de Suède pour son projet « Senior Forum Concept Global »